

Rédaction et administration
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Champion du monde de durée



Taurus 17 M + 20 M
ne cèdent pas au caprice de la mode
GARAGE VALAISAN
SION
P 377 S

A la pointe

DE L'ACTUALITÉ

La civilisation actuelle est en train de fabriquer un type d'homme nouveau : l'homme conditionné, téléguider, mis sur orbite, échappant de plus en plus à son propre libre arbitre, à sa propre volonté.

Ce passage de l'état actif à l'état passif ne serait qu'un moindre mal si ce même homme savait encore qu'il agit à sa place, qui le pousse, de qui il doit attendre le bonheur, la prospérité, le goût de vivre.

Oh certes, il y a encore des gens qui savent où ils vont et ce qu'ils veulent, qu'ils soient dieux ou démons, mais ils sont de moins en moins apparents, tangibles, de sorte que l'homme se contente de faire comme la terre : de tourner sur lui-même et de tourner autour de quelque chose, sans se poser d'autres questions que celles qui lui sont d'une vitale nécessité.

Conditionné par les publicitaires, attiré vers le veau d'or par le mythe du bonheur-argent, protégé par l'Etat dont on attend le bien-être, la sécurité et l'aménagement de sa vie, du berceau jusqu'à la tombe, le voilà qui oublie ce qu'il pourrait tirer de lui-même, de son intelligence, de ses efforts et de son imagination créatrice.

Ces pensées me viennent à l'esprit chaque fois que j'entends professer certains experts en mieux-être.

Immédiatement après la Providence, qui doit « pourvoir », comme son patronyme l'indique, ils mettent l'Etat : l'Etat au sens large, chez nous le communal, le cantonal, le fédéral, ce conglomérat de « Ils » qui, bien sûr, n'ont qu'à faire, qu'à organiser, qu'à donner. C'est le passage, déjà bien amorcé,

de l'individuel au social, du personnel au communautaire qui provient certes de cette juste conception selon laquelle l'homme ne saurait, dès le moment où il est appelé à vivre en société, oublier les autres et se replier sur lui-même, mais qui, en même temps, menace de tuer sa propre personnalité en le laissant croire à la toute puissance de l'organisation collective.

Car si tout homme isolé est faible, toute collectivité organisée porte en elle aussi le germe de ses faiblesses dont la principale est la décomposition des responsabilités, phénomène bien connu où les uns s'en remettent à d'autres de leurs propres obligations, de sorte que finalement le bateau vogue encore mais sans gouvernail.

Ainsi, quand certains se penchent sur le développement économique d'une région ou d'un pays, ils analyseront d'une manière approfondie les causes d'un certain marasme, ils précheront la nécessité d'un revirement — encore que parfois le mythe de l'expansion les gagne — ils préconiseront toutes sortes de mesures à prendre par les collectivités ; ils voudront aménager le territoire, mais ils n'oublieront qu'une chose : c'est qu'un pays, pour progresser, a besoin de pionniers.

Des pionniers, voilà le mot ! Des hommes courageux, responsables, ayant de l'imagination et le goût du risque, des novateurs à l'esprit éveillé, des chercheurs, des créateurs de quelque chose.

Or ces gens-là ne sont pas légion. Une certaine éducation de la jeunesse et des adultes nous a produit plus de gens qui recherchent la sécurité et le métier de tout repos, avec travail minuté et réglé — point de trop bien entendu car le travail est un pensum — avec loisirs accrus et si possible organisés, que d'hommes décidés à entreprendre quelque chose et pour cela à ne ménager ni temps, ni peine.

Et pourtant, toute l'histoire de l'économie suisse, pour ne pas sortir de notre cadre national, c'est l'histoire de ces pionniers qui ont « cru et créé » pour reprendre la devise de notre Exposition nationale et qui n'ont pas commencé par demander à l'Etat conseil et soutien.

Notre canton en a connu, de ces pionniers : — ceux qui, une fois la plaine du Rhône assainie, ont défriché et planté à leurs risques, ces arboriculteurs, ces pépiniéristes, ces maraichers, ces viticulteurs, tous ces gens qui,

après avoir acquis un certain bagage de connaissances, se sont lancés dans l'aventure et ont fait école ;

— Ceux qui, au moment où l'électricité est apparue, ont implanté des industries puis, par la suite, se tenant à l'affût du progrès technique, les ont développées, transformées, renouvelées ;

— Ceux qui sentant le profit qu'ils pouvaient tirer en faisant passer leur atelier du stade artisanal au stade industriel, ont créé de vastes complexes de fabrication ;

— Et tous ceux qui, au moment où les gens commencèrent à prendre goût aux voyages et aux séjours en des lieux reposants, ont construit des chemins de fer, des hôtels et des stations de villégiature.

Tous ces gens-là ont eu de l'imagination, de l'audace, de la témérité même parfois, mais au moins il en est resté quelque chose.

Et nous, avons aussi, en témoignage, ces entreprises où l'on a vécu sur l'acquis et qui ont péri.

Ce qu'on voudrait c'est voir remettre en honneur l'esprit de pionniers, même s'il devait en résulter, pour ceux qui réussissent, un enrichissement !

Car on a développé aussi, dans les esprits, cette jalousie de celui qui a bien fait ses affaires, ce massacre moral des nantis, des chefs d'industrie parce qu'ils ont assis leurs entreprises sur des bases financières solides et durables, à telle enseigne qu'ils deviennent les gens les plus visés et les plus critiqués, poursuivis en plus par les professionnels de la démagogie et les ratés de l'économie.

Il est évident qu'avec une telle mentalité, on ne suscite pas des vocations de pionniers !

Qu'on pourchasse les enrichis illégitimes, les spéculateurs et ceux qui jouissent de privilèges qu'ils n'ont pas mérités, d'accord !

Mais qu'on ne crie pas haro sur le baudet chaque fois qu'une entreprise, parce qu'elle fait de bonnes affaires, progresse, réinvestit et apporte au pays richesse et prospérité.

Que voilà un curieux langage dirait-on. C'est pourtant celui qu'avec les quelques nuances nécessitées par la position idéologique de base, on commence à tenir dans les pays qui ont découvert avant nous le communisme et qui en sont déjà revenus.

Edouard Morand

..... Vous m'en direz tant !

Lorsqu'un être humain passe brusquement de vie à trépas, sans avoir le temps de poursuivre une querelle idiote ou de régler ses impôts, il ne manque pas de gens pour s'écrier : « C'est une belle mort ! »

Physiquement le défunt demeure encore, en effet, présentable et n'était sa prostration, il n'épouvanterait personne.

Ce n'est pas le cas au bout du tunnel de la maladie ou le masque douloureux du patient atteste d'un long tourment.

Au moral, celui qui disparaît d'une seconde à l'autre n'a pas souffert, et cette absence de maux ou seulement d'anxiété excite l'envie des autres mortels : « le veinard ! » s'écrient-ils, mais ils changeront probablement d'opinion si on leur proposait immédiatement, un sort analogue.

Ils préféreraient plusieurs années de maladie à un départ soudain, tant l'instinct les attache à ce monde.

A mon avis que je me dispenserai de qualifier de « humble » il n'y a pas de belle mort, à proprement parler, et que la vie se retire d'une fleur ou d'un animal le spectacle est le même.

Il devient de plus en plus affreux.

En revanche, on peut considérer, sur le plan moral, une « belle mort » comme une fin courageuse, et non lâche, en accord avec la vérité profonde de l'être humain qui la subit.

Ne pas se renier, voilà l'essentiel.

L'athée qui se découvre une croyance, à l'ultime seconde, mais une croyance sincère, reste fidèle à lui-même, alors que s'il changeait d'optique « à tout

hasard » il ne ferait que ruser avec le destin.

S'il restait athée par conviction, il ne ferait pas une moins belle mort que le croyant qui, par conviction, se comporterait selon sa religion.

Se repentir ne signifie pas renier.

Ne pas tricher, au dernier moment, voilà me paraît-il, une « belle mort » et si je comprends tous les revirements qui peuvent être le fait d'une illumination, je comprends moins les petits calculs de la dernière chance.

— J'espère ne pas rater ma sortie... disait Sacha Guitry, dramaturge et comédien, avant de mourir, et ce mot d'auteur n'a fait que confirmer, aux yeux de certains, une légèreté coupable.

J'y vois, au contraire, un signe d'honnêteté.

Sacha Guitry, durant toute son existence a joué sa vie. Il a accepté la souffrance et le bonheur d'une âme égale.

Finalement, il faisait ses mises en scène en circulant dans un fauteuil à roulettes, donnant à tous l'exemple d'une dignité rare.

Chaque comédien se préoccupe toujours, à la fin d'une belle scène ou d'une pièce, de « sa sortie » et Sacha Guitry en usant de ce mot, en apparence badin, pour marquer son départ définitif de ce monde, est resté dans la tradition théâtrale.

Jusqu'à son dernier souffle il a été fidèle à son personnage, il a tout perdu, en grand seigneur qu'il était, sans esprit d'avarice.

Ça, c'est une belle mort. A. M.

Un tribunal doit protéger un droit et non l'autorité

Douze jugements du Tribunal administratif du canton de Berne ont été attaqués en 1965 par recours de droit public devant le Tribunal fédéral ; deux autres provenaient encore de 1964. Pour des motifs formels, le Tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur six recours et trois sont restés en suspens. Des cinq autres le Tribunal fédéral en a écarté quatre ; il n'est pas entré en matière sur le dernier, faute de légitimation du requérant.

Dans le premier cas, la Direction de l'économie publique avait écarté la demande d'un grand magasin tendant à obtenir une patente de commerce de mi-gros pour la vente de boissons alcooliques, aucune barrière architectonique ne séparant le lieu de débit de boissons sans alcool du local prévu pour la vente des

boissons alcooliques. La requérante recourut auprès du Tribunal administratif contre la décision négative du Conseil exécutif, arguant essentiellement du fait qu'une entreprise similaire avait obtenu la patente requise, bien que les conditions architectoniques soient identiques. Le Tribunal administratif a écarté le recours en alléguant que les conditions légales n'étaient pas remplies, et que la requérante ne saurait se prévaloir de l'égalité de droit lorsqu'une patente a été délivrée à tort à un tiers. Le retrait immédiat de la patente délivrée à tort n'entraîne pas en ligne de compte, le tiers, de toute bonne foi, ayant effectué des dépenses en rapport ; l'affaire devrait en revanche être mise en ordre lors du renouvellement de la patente, le délai une fois échu. Le Tribunal fédéral a confirmé cet avis et écarté le recours, considérant que le principe selon lequel l'administration doit se conformer à la loi l'emporte sur celui de l'égalité des droits. Il en irait autrement si l'administration se refusait à modifier, dès que cela est possible et faisable, une pratique reconnue comme illégale.

Dans le second cas, il s'agissait d'une station-service. Nonobstant l'avertissement selon lequel une station-service ne pourrait être autorisée sur le tronçon de route en question, un garagiste aménagera hors d'une localité un atelier de réparation pour automobiles. Lorsque, ultérieurement, il demanda l'autorisation d'installer une station-service, la Direction des travaux publics et le Conseil exécutif écartèrent la requête faute de pistes de ralentissement et d'accélération suffisantes au sens de la loi sur la construction et l'entretien des routes. Le Tribunal administratif confirma le point de vue du gouvernement et le Tribunal fédéral écarta le recours de droit public subséquent.

En sa qualité de voisin, un citoyen avait fait opposition au projet de construction de salle d'une communauté religieuse, opposition qui fut toutefois écartée par les autorités de police des constructions. Dans son recours au Tribunal administratif, il se référa à un nouveau règlement de construction avec plan de zones, déjà adopté par les organes communaux, mais non encore sanctionné par le Conseil exécutif. Il demanda que le Tribunal administratif diffère sa décision jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions. Le Tribunal administratif rendit son jugement après avoir procédé à une inspection des lieux, sur la base des anciennes prescriptions encore valables au moment de la décision. Le Tribunal fédéral a approuvé cette manière de faire, alléguant que la position du Tribunal administratif était autre que celle de l'administration ; il est l'organe de protection du droit et non autorité administrative supérieure.

C. P.

La guerre du Vietnam se terminera-t-elle en 1967 ?

Cette question sans réponse est revenue comme un leitmotiv lancinant dans toutes les allocutions prononcées, à travers le monde en ce début d'année, par des hommes politiques de toutes tendances.

Or, aujourd'hui, la situation est telle que l'on peut douter d'une négociation au cours de ces prochains mois, puis finalement de la paix. Au contraire même, plus se durcit le régime chinois avec l'emprise terrifiante des « gardes rouges », plus la position d'Hanoï se trouve embarrassée entre deux alliés communistes, l'Union soviétique et la Chine, définitivement brouillés.

Le slogan du Vietcong pour 1967 ne vient-il pas d'être lancé sous une forme qui ne laisse présager aucune faiblesse : « Il vaut mieux mourir que d'être esclave ! »

Passé encore si les Etats-Unis étaient à la limite de la victoire, on pourrait alors escompter un cessez-le-feu. Mais la situation n'en est pas là !

Depuis la fin de 1965, les Américains ont doublé leurs effectifs au Vietnam, puisqu'ils disposent actuellement de 435 000 hommes, dont 376 000 venus des Etats-Unis, le reste étant composé de troupes alliées, et plus particulièrement sud-coréennes. 1966 a vu des milliers de raids aériens sur le pays, des deux côtés du 17^e parallèle. Le commandement américain a lancé des troupes très nombreuses au combat, groupant sou-

vent ensemble entre 10 000 et 15 000 soldats.

Si les résultats ont été momentanément appréciables par la destruction de dépôts d'armes et la mise hors de combat de milliers de Vietcongs tués, la structure elle-même de l'armée nord-vietnamienne n'a même pas été entamée. Plus grave encore est le fait que, malgré les opérations militaires américaines de grandes envergure, le Vietcong continue à contrôler la plus grande partie des campagnes.

La ville de Saïgon elle-même est à portée de canons de l'artillerie du Vietcong et ses habitants ne sont pas prêts d'oublier ce 1^{er} novembre 1966, jour de la fête nationale, où trente obus tirés par des mortiers sont venus s'abattre sur le centre de la ville.

Puis, il faut aussi compter sur les conséquences économiques de la guerre, même si les dollars américains coulent à flots dans le Sud-Vietnam. Exportateur de riz il y a quelques années encore, ce dernier a dû en importer 400 000 tonnes en 1966 !

Aussi, même si l'on ne peut pas répondre aujourd'hui à la question de savoir si la guerre se terminera en 1967, il devient de plus en plus certain que cette année sera décisive.

Peut-on imaginer que si la situation militaire ne s'améliore pas en faveur des américains, ceux-ci consentiront encore une fois à doubler leurs effectifs combattants ?

Courts métrages

IL N'AVAIT PAS DE PERMIS DE CONDUIRE !

● Grosse émotion, l'autre jour, et importants dégâts matériels à la clé dans cette rue marchande d'une petite ville française. Une camionnette en stationnement sur l'artère inclinée s'est mise soudain en marche, a dévalé la pente, a embouti deux voitures dans un parc avant de s'arrêter. Les propriétaires des machines endommagées, qui buvaient un verre au bistrot d'en face, se précipitèrent pour dire son fait au conducteur de la camionnette. Arrivés près de la cabine, ils s'aperçurent que le seul et unique pilote était... un cochon ! L'animal avait réussi à défoncer la caisse dans laquelle il se trouvait enfermé. En se mouvant dans la cabine, il avait desserré le frein à main et, comme il s'était encore couché sur la pédale d'embrayage, vous devinez la suite quand vous saurez que le conducteur avait laissé les vitesses au point mort. On se demande si le cochon recevra une amende pour conduite sans permis...

FAITES COMME JE DIS ET NON PAS COMME JE VAIS FAIRE !

● Dans un pays voisin que nous nous garderons de nommer, nous préférons éviter les ennuis diplomatiques, un candidat au poste de juge avait axé toute sa campagne électorale sur l'économie. A ses électeurs, le candidat promettait de réaliser d'importantes économies et de militer en faveur d'une telle campagne. Pour commencer il allait diminuer son salaire. Ce candidat insolite fut élu. Son premier travail a été de s'accorder une augmentation de 16.200 à 18.000 francs. On pense généralement que les électeurs auront apprécié, comme il se doit, un tel geste.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY Gymnastique

La prochaine fête cantonale des pupilles et pupillettes organisée par la SFG Aurore aura lieu à Martigny le 4 juin 1967. A cette occasion plus de 2000 jeunes gymnastes seront présents. Consciente de l'importance de cette manifestation l'Aurore est déjà au travail et son comité d'organisation est ainsi formé: Président, Roger Marin; vice-président, Gaston Morret; secrétaire, Gilbert Guex; caissier, Willy Darbellay; Membre, Jean-Paul Arlettaz; comité de presse et propagande, François Orsinger; Tombola et prix, Désiré Favre; cortège, Gilbert Guex; Terrain, Raphy Martinetti, Jacques Uberti et Henri Abbet; Livret de fête, François Orsinger; bureau des calculs, Gilbert Guex.

Patinoire de Martigny

LUNDI 9 JANVIER
9.00 Ecoles et patinage public
11.30 Patinage public
14.00 Ecoles et patinage public
18.00 Patinage public
19.00 Entraînement de Charrat
20.30 Patinage public

MARDI 10 JANVIER
8.00 Ecoles et patinage public
11.30 Patinage public
14.00 Ecoles et patinage public
18.00 Patinage public
19.15 Entr. HCM (Jun. et Iie équipe)
20.15 Entraînement HCM (Ire équipe)

MERCREDI 11 JANVIER
9.00 Ecoles et patinage public
13.30 Patinage public
18.00 Entraînement des Ecoliers
19.30 Entraînement de Charrat
20.30 Patinage public

JEUDI 12 JANVIER
8.00 Ecoles et patinage public
11.30 Patinage public
14.00 Ecoles et patinage public
20.30 Match: Martigny-Lausanne (ch.)

CHARRAT Cours de secourisme

Sous les auspices de la Section des Samaritains de Charrat, un cours de secourisme (premiers secours en cas d'accidents) sera donné prochainement à Charrat. Le cours comprend cinq leçons de deux heures, données en soirée, une fois par semaine et ne coûte que 6 francs par personne.

Les intéressés, à partir de 16 ans révolus, sont priés de s'inscrire de suite auprès de Mme Cretton, Poste.

† Henri Volluz

Samedi, une foule de parents, amis et connaissances accompagnait à leurs dernières demeures les dépouilles mortelles de MM. René Granges et Henri Volluz.

Ce dernier était le fils de feu Paul et de l'ancienne excellente et dévouée sage-femme de Charrat. Beau-frère de M. Wyer, inspecteur forestier retraité, homme d'une érudition remarquable, il a rempli avec dévouement, pondération et succès les délicates fonctions de juge et de membre secrétaire de la Chambre pupillaire, grâce à sa haute intelligence et à son esprit cultivé.

Nous prions tous ses proches en peine de croire à l'expression de notre vive sympathie.

Au tableau d'honneur

C'est avec un plaisir tout particulier que nous citons, en ce début d'année, la fidélité exemplaire d'une abonnée de Charrat, Mlle Alice Dondainaz, qui est demeurée abonnée au « Confédéré » depuis la mort de son père, survenue il y a plus de 30 ans. Le journal se fait un devoir d'exprimer ses plus vifs remerciements à Mlle Dondainaz pour sa fidélité et l'amitié qu'elle continue à vouer au « Confédéré ».

DISTRICT D'ENTREMONT

SEMBRANCHER

Honneur au doyen

M. Joseph Dallèves, est un homme affable, gai, enjoué, aux yeux pétillants de malice. Doué d'un verbe clair malgré son âge, d'une excellente mémoire et d'un esprit parfois caustique, il vit dans sa petite maison en compagnie de sa fille cadette, Renée, qui s'occupe du ménage et travaille pendant la journée à la fabrique de pierres fines de Vollèges.

Joseph Dallèves, qui est le doyen de la commune, nous a aimablement reçu et c'est avec un plaisir sans mélange que nous l'avons interrogé et écouté.

La vie n'a certes pas épargné cet habitant du vieux bourg des bords de la Dranse. Orphelin de père à l'âge de 14 ans, il s'en fut, comme les autres garçons de son âge faire les saisons dans les alpages (six à La Lettaz sur Bourg-Saint-Pierre en qualité de berger de génissons puis de vaches, une comme aide-fromager à l'alpage de la Bourgeoisie de Sembrancher, Le Larzay).

Marié en 1904, son petit train de campagne ne permettait guère au ménage qui eut cinq enfants - trois garçons et deux filles - de nouer les deux bouts. C'est alors qu'il devint paysan-ouvrier et débuta sur les chantiers: celui de Martigny-Orsières où il travailla au percement du tunnel des Trappistes et la construction de la voie; celui du barrage des Trappistes ensuite en qualité de manœuvre puis de gardien chargé de régler les vannes d'alimentation de l'usine de l'Electrochimie à Martigny-Bourg.

Mobilisé comme tous les citoyens-soldats, Joseph Dallèves fut victime, le 29 août 1914, d'un très grave accident. Il posait la garde sur le pont des Palus enjambant la route St-Maurice-Masongex, entre les deux voies de chemin de fer, et le règlement d'alors voulait qu'il se mit au garde-à-vous à chaque passage d'un train. Cette exigence ridicule faillit lui coûter la vie. Un convoi parti de Bex venait à peine de passer lorsqu'il fut happé par l'avant de la locomotive d'un express en provenance de St-Maurice et projeté à une quinzaine de mètres sur le ballast, la tête la première. Des paysans des Palus travaillant alentours se précipitèrent et le conduisirent à St-Maurice avec un char sur lequel ils avaient mis un matelas. Les médecins ne donnèrent pas cher de la vie de Joseph Dallèves après l'avoir

examiné. Souffrant d'une fracture du crâne, de perforations des poumons, de nombreuses autres blessures graves, il resta six mois à la clinique Saint-Amé avant de pouvoir regagner son village natal. Un véritable miracle qui fit dire au médecin traitant s'adressant à un colonel: «Voici l'homme qui a été coupé en deux!»

Ces graves blessures n'altèrent en rien la santé de fer du Sembrancher et c'est jusqu'à l'âge de 82 ans qu'il travailla 1200 mètres carrés de vignes répartis en 8 parcelles dans la région de Fully. Cité partout en exemple pour sa ponctualité, Joseph Dallèves participa actuellement à la vie publique de son village: inspecteur du bétail de 1916 à 1924, il fit ensuite deux périodes comme conseiller radical (1928-1936), président en particulier les commissions forestières, des travaux publics, de l'hygiène, paroissiales et contrôlant les corvées communales.

Si maintenant, à l'image du chef indien, Joseph Dallèves s'est retiré sous sa tente, il n'en déploie pas moins une certaine activité. En été c'est le jardinage, le façonnage du bois de chauff-

fage domestique. Au lever, il prépare le petit déjeuner, fait son lit, réchauffe le repas de midi confectionné au préalable par sa fille dévouée qui ne reste que le soir, puis s'occupe de menus travaux dans la maison, lit beaucoup.

Dimanche, ses enfants, avec huit petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants, l'ont entouré d'une manière toute particulière car, ce jour-là, le doyen de la commune entrait dans sa 90e année. En effet, c'est le 8 janvier 1878 qu'il est né...

A 22 heures 30, a-t-il précisé!
Bon anniversaire, monsieur le doyen.
Em. B.

NDLR - Militant radical de toujours, ancien conseiller, le doyen Dallèves compte au nombre des plus anciens abonnés au « Confédéré ». C'est en effet depuis plus de cinquante ans qu'il manifeste une fidélité exemplaire à l'organe de presse de son parti. Aussi, au nom du journal, est-ce un plaisir pour nous que de lui adresser nos vœux tout particuliers pour l'anniversaire qu'il a fêté hier et pour lui exprimer nos chaleureux remerciements.

CONFÉDÉRATION

Une votation fédérale le 28 mai

Les secrétariats des partis politiques et les gouvernements cantonaux ont été informés par la Chancellerie fédérale que la votation populaire sur l'initiative socialiste concernant le droit foncier - primitivement fixée au 12 mars prochain - ne se déroulera pas à la date prévue. Elle n'aura pas lieu non plus le 28 mai, jour où le programme financier « d'urgence » sera soumis au verdict du peuple et des cantons. On n'articule aucune autre date.

Quoi qu'il en soit, la mesure du renvoi est des plus étranges, même si on essaie de la justifier en argent du fait que plusieurs cantons avaient élevé des objections de caractère pratique au sujet de la date prévue. On se trouve ainsi en face d'une interprétation har-

die de la volonté du parlement. En effet, les deux Chambres s'étaient prononcées à la majorité pour le rejet de l'initiative socialiste, sans contre-projet. Or, le bruit court qu'un contre-projet serait en bonne voie de préparation, et de nature telle à faciliter aux auteurs de l'initiative son retrait. Est-ce logique et habile d'interpréter de cette manière une décision du parlement? Est-ce conforme aux règles de droit dans l'état démocratique? Pourquoi renoncer - fût-ce momentanément - à faire trancher clairement par le peuple un problème de fond qui touche à l'essence même des droits de liberté individuelle? Le calcul qui consiste à reculer pour mieux sauter n'est pas toujours sage, et ce n'est pas en masquant les problèmes qu'on les résout.
R. B.

DISTRICT DE SION

SION

La clôture du cours de ski des Mayens

Vendredi, c'était jour de fête pour les six cents et quelque enfants du cours de ski organisé par le SC Sion aux Mayens de Sion et aux Collons. En présence de leurs parents, d'un nombreux public et des représentants des autorités communales de Sion (on ne comptait pas moins de sept conseillers municipaux présents), ces enfants ont démontré, sur la traditionnelle « pente à Debons » ce qu'ils avaient appris tout au long de ce cours. Des débutant à la classe « compétition », pour laquelle le dévoué Edmond Gränicher avait piqué un slalom, chaque participant a eu à cœur de faire honneur à son moniteur ou à sa monitrice. Malgré le froid très vif, cette sympathique clôture se déroula selon les excellentes traditions, sans aucun incident et sous le signe de la parfaite bonne humeur sportive. Nous saisissons l'occasion pour remercier de leur dévouement les Rebord, Gränicher, Hediger, Glassey, Theytaz et autres organisateurs de ce cours ainsi que les fidèles moniteurs et monitrices qui se dévouent sans compter pour apprendre le ski et la joie du plein air aux écoliers séduits.

Un repas officiel réunissait chez Debons, organisateurs et invités. Au dessert, M. Rebord, président du Ski-Club Sion, et M. Firmin Sierro, conseiller, échangèrent quelques paroles, le premier tirant les conclusions du cours et le second

remerciant au nom de la municipalité. A la cérémonie de clôture, c'est M. Antoine Dubuis, vice-président, qui prononça l'allocution. Le cours se termina aux Mélèzes par le rapport final qui constata la bonne marche de ces nouvelles journées de ski et tira quelques enseignements pour les constantes améliorations qu'apportent les responsables à ce camp de ski si apprécié et si bénéfique pour la formation sportive de notre jeunesse.

Jeudi: « Les chemins de fer » au théâtre

C'est jeudi 12 janvier, au théâtre, que le Centre dramatique romand donnera la comédie de Labiche « Les chemins de fer ». Avec Labiche, on peut être certain de passer une soirée en riant aux larmes. Cet auteur à succès, témoin d'un temps révolu où la force, la bonne humeur, les quiproquos drôles et le plaisir de vivre prenaient le pas sur les soucis quotidiens a su trouver le moyen d'écrire des pièces qui résistent au temps et aux techniques nouvelles du comique.

Le Centre dramatique romand s'amuse et nous amuse en recréant les situations imaginées par Eugène Labiche et en campant des personnages animant une action à perpétuels rebondissements.

Des Suisses, précurseurs des fusées et de la conquête pacifique de la Lune?

Au VIIe siècle, l'Europe commençait à se sentir à l'étroit. Le plus petit des continents n'était qu'un enchevêtrement de barrières. De l'avis des observateurs, il n'y avait plus de grands espaces libres, tout était réglé, fixé, délimité. Deux moyens d'échapper au manque d'horizon se présentaient alors. Voyager, gagner d'autres régions du monde, découvrir des terres lointaines ou s'enfuir plus loin encore, par l'abstraction cette fois, sur les astres que l'on admire la nuit et dont quelques savants étudient les révolutions. Puis, peu à peu, l'observation prit le pas sur les calculs de la raison; après les théories établies par Descartes, Newton avait expérimenté le cours des étoiles et des comètes.

Une famille suisse s'était à cette époque placée à la tête des progrès qui caractérisaient les espoirs d'une Europe cherchant sa voie. Jacques Bernoulli, le premier de la dynastie de savants de ce nom, devint géomètre, comme on disait alors, soit mathématicien et astronome. Il s'occupa entre autres des comètes et avait pris comme emblème Phaéon conduisant le char du Soleil. Comme en son temps Galilée, il ne put concilier ses théories nouvelles avec la théologie de l'époque. Jacques Bernoulli fut en effet le premier à établir que les comètes étaient des astres et non des météores et répondait à des règles continues, réapparaissant périodiquement selon certaines lois mathématiques. Comme on lui opposait que les comètes étaient lancées dans l'atmosphère par la Providence pour punir les hommes, il calma ses contradicteurs en affirmant que seule la queue des comètes servait à la justice céleste!

A la génération suivante, Jean Bernoulli et ses frères devinrent de grands mathématiciens. De nombreux prix et distinctions leur furent accordés par les Académies des capitales européennes. A leur tour, les fils de Jean Bernoulli manifestèrent des dons exceptionnels pour l'observation des astres. L'un d'eux, Daniel Bernoulli, après avoir passé quelque temps à Padoue, ville célèbre pour sa faculté de médecine, se rendit à Saint-Petersbourg avec son frère Nicolas pour y enseigner les mathématiques. Malheureusement, celui-ci n'avait pas supporté le climat russe et mourut au bout d'une année.

Un troisième frère, Jean Bernoulli, junior, apprenant que Daniel était à

son tour souffrant, le rejoignit dans le but de le ramener à Bâle. Au printemps de 1733, tous deux prirent le chemin des climats tempérés. Partout des savants, apprenant leur passage, les invitaient et l'on parlait des progrès des sciences. Par Dantzic et Hambourg, ils parvinrent à Groningue où le juriste Jean Barbeyrac, l'un des théoriciens des droits de l'homme, naguère professeur à Lausanne, les conduisit chez le mathématicien et philosophe bernois Engelhard. A Amsterdam, ils rencontrèrent Fahrenheit, l'inventeur des degrés du thermomètre qui porte son nom. A La Haye, le comte Alexandre Golowkin, ambassadeur de l'impératrice Catherine de Russie, les reçut et comme on pense ils parlèrent mathématiques et astronomie telles qu'elles furent représentées à l'Académie de St-Petersbourg par Euler, Joseph-Nicolas Delisle et les Bernoulli. Jean Bernoulli a noté très exactement dans son journal cette conversation au cours de laquelle Golowkin avait raconté la rencontre, en sa présence, de l'astronome Delisle avec le roi de Prusse Frédéric-Guillaume:

— Hé bien, Monsieur de Lisle, avait demandé le Roi, quelles nouvelles de la Lune; car vous y avez des empires et des royaumes, n'est-il pas vrai?
— Oui, Monseigneur, répondit M. de Lisle.

— Et à qui donnez-vous ces royaumes? répartit le roi.
— Monseigneur, dit M. de Lisle, aux gens savants et à ceux qui ont assez d'esprit et qui ne sont pas trop ignorants pour les connaître!

Jean et Daniel Bernoulli continuèrent leur voyage en allant à Paris. Ils y furent reçus par Maupertuis, membre de l'Académie des sciences qui avait suivi les cours de leur père à Bâle et s'était lié d'amitié avec le plus jeune. Maupertuis les conduisit à une séance de cette Académie réunissant les plus grands noms de physique et des découvertes: Réaumur, La Condamine, Clairaut. Ils s'occupèrent de « la cause de l'inclinaison des planètes » et l'année suivante Daniel Bernoulli présentait un travail qui fut primé sur ce sujet. Pendant les semaines qui suivirent, les frères Bernoulli visitèrent l'Observatoire de Paris avec Maupertuis et l'accompagnèrent au Café Procope où ils rencontrèrent le botaniste Jussieu, les mathématiciens Clairaut et Fontaine des Bertins ainsi que le géo-

graphe La Condamine qui venait de parcourir l'Afrique du Nord et la Terre sainte avant de séjourner à Constantinople. Les parois du local créé par le Sicilien Procopio résonnaient en la présence de ces voyageurs de mots exotiques: le Kali d'Alicante, le cachou, le simarouba parfumaient les conversations.

Dans la diligence qui les ramenait à Bâle, Daniel et Jean Bernoulli se trouvèrent en face d'un botaniste auquel ils se présentèrent. En entendant leur nom déjà si célèbre, il crut à une plaisanterie et répondit: « Et moi je m'appelle Isaac Newton ».

Les amis français de Jean Bernoulli, La Condamine et Maupertuis jouèrent bientôt un rôle primordial dans la connaissance de la forme de la terre telle que l'avait pressentie Newton dans ses calculs. Envoyés par le roi l'un sur l'Equateur et l'autre près du Pôle nord, ils reconnurent que notre globe est aplati aux régions arctiques. Sous le portrait de Maupertuis, Voltaire écrivit ce quatrain:

Le globe mal connu qu'il a su mesurer
Devient un monument où sa gloire se fonde
Son sort est de fixer la figure du monde

De lui plaire et de l'éclaircir.
De son côté, Daniel Bernoulli, décrivant dans une lettre son propre livre sur l'hydrodynamique, prévoyait déjà, il y a plus de deux siècles, l'usage que l'on pourrait faire de la propulsion des fusées:

« Ma méthode est générale pour ces sortes de questions », écrivait-il, « et cette matière fournit un principe mouvant... dont dépend par exemple le mouvement des fusées. Peut-être même ne serait-il pas impossible de se servir de ce principe pour une nouvelle espèce de navigation sur mer, sans voiles et sans rames, chose qui pour être trop nouvelle ne doit pas être d'abord traitée de chimère... »

Par leurs travaux couronnés par l'Académie sur les ancres, les cabestans et les boussoles comme par leurs calculs sur les astres et les récits qu'ils nous ont laissés sur l'avenir de la Lune, les frères Bernoulli et leurs parents ont grandement contribué à élargir les possibilités de l'humanité dans les espaces terrestres et célestes.

Paul-Emile Schazmann

Trop de cadres?

Depuis plusieurs années, on entend constamment parler, dans la plupart des pays européens, du manque d'ingénieurs et de techniciens, de la pénurie de cadres. Il en est résulté la certitude qu'il n'y aura jamais assez de spécialistes et d'employés supérieurement qualifiés dans aucun secteur économique.

Aussi est-on surpris de constater, par la lecture des journaux français, que le chômage des cadres est devenu un des problèmes d'actualité en France.

Les commentaires reflètent l'étonnement et l'inquiétude. Comment se fait-il que des ingénieurs soient sans emploi, demandant certains, alors que l'on a très souvent déploré le nombre insuffisant de cadres techniques formés par les hautes écoles? D'autres sont stupéfaits de voir le chômage atteindre une catégorie de salariés qui paraissait totalement à l'abri de ce risque.

Sur ce sujet, « Syndicalisme » publie une analyse parue récemment dans « Témoignage chrétien ». L'auteur relève no-

tamment ceci: « Même dans le cadre d'une planification indicative, la croissance économique est génératrice de déséquilibres nombreux et variés qui ont des incidences directes sur l'emploi: « Il constate la difficulté d'établir une statistique, car les cadres, privés d'emploi, répugnent à s'inscrire aux bureaux de la main-d'œuvre; mais, les offices qui enregistrent une partie des demandes signalent une augmentation du chômage des cadres, relativement rapide, de 1962 à 1965. Recherchant les causes du phénomène, l'auteur relève qu'elles sont diverses. Au chômage résultant du déclin d'un secteur économique particulier s'ajoutent les licenciements dans les entreprises qui se sont modernisées ou qui ont procédé à des concentrations et à des fusions; en outre, un chômage d'ordre technologique semble affecter les cadres de tous les âges. Les remèdes proposés se résument ainsi: élaboration d'une politique de formation permanente qui améliore non seulement la capacité technique, mais aussi la faculté d'adaptation aux situations nouvelles, effort plus grand des entreprises pour faciliter le reclassement des cadres licenciés, création de bureaux de placement mieux organisés, garanties supplémentaires par les conventions collectives. Le gouvernement français envisagerait aussi de favoriser l'engagement dans le secteur public des cadres licenciés par l'économie privée! »

Il faut suivre l'évolution de ce phénomène, parce que l'événement français pourrait se produire en Suisse et parce qu'il n'est jamais bon de vivre d'illusions.

Cinéma ÉTOILE, Martigny
CINÉDOC

Ce soir mardi à 20 h. 30
Un spectacle merveilleux:

Les Contes d'Hoffmann

d'après Offenbach

10

Publicité et commerce de détail

Le détaillant a-t-il besoin de publicité? Posons la question autrement. Le paysan a-t-il besoin

Les robots ne sourient jamais

La fidélité du client

Qui achète pour toute la famille?

de grain pour ensemercer ses champs? Le pêcheur d'un appât pour amorcer son hameçon?

Comparaison hardie, osée, peut-être, mais juste. Dans notre économie moderne, la publicité est pour le détaillant une nécessité vitale, constante. Pour le consommateur, silence est synonyme d'oubli. Et l'oubli ne pardonne pas. Comment garder vos bons clients et en attirer de nouveaux? Publicité, certes, mais comment concilier petit budget et grands besoins?

Quels sont les moyens de publicité à la fois les plus efficaces et les plus économiques? Comment dire ce que vous avez à dire, offrir ce que vous avez à offrir?

Faites le premier pas

Chaque matin, elle passe devant votre magasin. Avec ses filoches à provisions. Mais elle n'entre pas. Pas chez vous. Elle achète beaucoup, la petite dame du troisième. Chez l'épicier du coin. Pourquoi pas chez vous? Votre magasin ne manque de rien, vous êtes sympathique et vous sauriez si bien la conseiller. Alors, dites-le lui. Avec les fleurs toutes fraîches d'une bonne publicité. Une publicité personnelle, de bon ton, sans exagérations. Offrez-lui des avantages réels: des prix intéressants, la certitude d'un service soigné, la recette du canard à l'orange. Un beau jour, elle entrera, chez vous, remplir ses filoches vides. Et, avec elle, vos clients... redevenus fidèles. Soyez présent, toujours présent. Dans votre journal local.

Un détaillant américain, apparemment misanthrope, eut un jour la bonne idée d'ouvrir un magasin entièrement automatique. Plus de vendeuses, des boutons. Et des cartes avec des trous, des petits trous, encore des petits trous. Changeurs de monnaie, tobogans. A peine aviez-vous choisi votre boîte de sardines qu'elle sautait dans votre panier... Sans même dire merci. L'idée était si bonne que le détaillant fit faillite. Un magasin sans personnel est un magasin sans âme. Les robots ne renseignent pas, ne conseillent pas, n'acceptent aucune réclamation. Ils ne disent même pas bonjour. Les clients préfèrent aux robots le contact humain. Ils aiment emporter dans leur panier le salut du patron ou le sourire de la caissière. Encore faut-il que le patron salue et que la caissière sache sourire.

Par le nez et l'oreille

Encore une expérience d'outre-Atlantique. Depuis quelques années, on vaporise dans les magasins des essences destinées à attirer l'attention des clients sur des produits déterminés. Essences de fraises pour les premières fraises, de café rôti, de fleurs, de produits de lessive et bien d'autres. Il paraît que cette méthode, encore inconnue chez nous, est efficace. Veut-on écoulé le nouvel arrivage de morue fraîche? Hop, un coup de vaporisateur et tous les clients de se laisser guider par le bout du nez vers le stand de la morue...! Incroyable, mais (presque) vrai. En Suisse, dans bien des magasins, on diffuse de la musique douce et gaie; enveloppé dans une atmosphère agréable, le client achète avec plaisir.

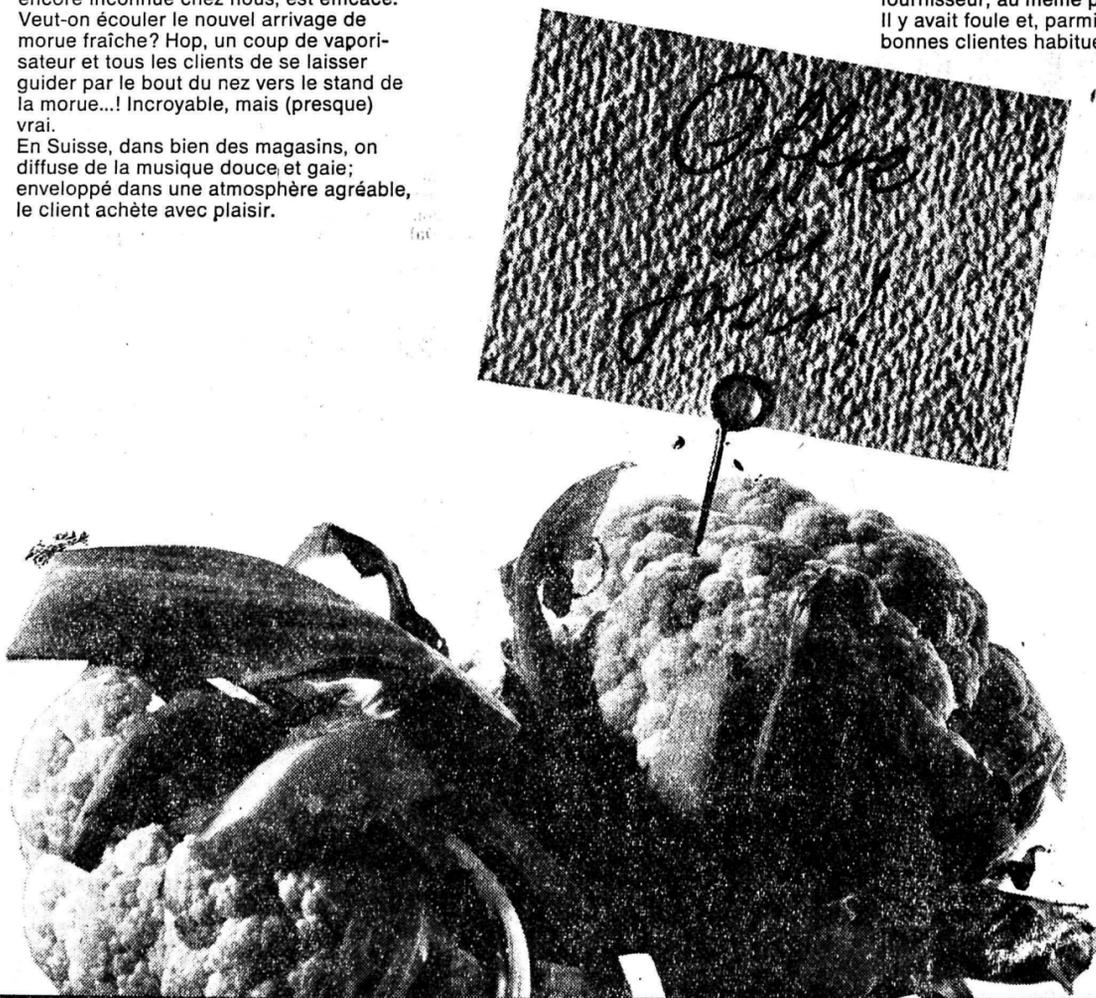
Le détaillant sait généralement pourquoi ses clients lui sont fidèles. Beaucoup plus rarement pourquoi ils le quittent. Dans un cas comme dans l'autre, un examen de conscience périodique ne peut qu'être salutaire.

Les femmes, ainsi que l'a démontré une enquête faite dans des magasins d'alimentation, apprécient tout particulièrement les avantages suivants: proximité du domicile, bon service au client, prix avantageux, propreté, produits frais et de première qualité, timbres d'escompte. Par contre, un personnel de vente peu pressé, négligent, une trop longue attente à la caisse, l'abus des termes «emballage géant» ou «action spéciale» sont autant de raisons qui incitent la ménagère à se servir ailleurs. Au détaillant de garder, par un service irréprochable, les bons clients que la publicité a conduits jusqu'à lui.

Tout l'argent dépensé en une année par le peuple suisse passe, dans une proportion de 80 à 90%, par les mains de la femme. Même pour des achats typiquement masculins, la femme intervient souvent, pour une très large part, dans la décision. Cette constatation est intéressante et le détaillant sera donc bien inspiré d'en tenir compte dans sa publicité. En s'adressant personnellement à la femme, sous la forme qui convient. Mais les magasins d'alimentation doivent aussi compter avec la clientèle masculine. Libre le samedi, l'homme prend volontiers l'anse du panier. (On prétend même qu'il la fait sérieusement danser!) Pour lui, le meilleur n'est jamais assez bon. Il voit grand, choisit bien, achète la première qualité. A bon entendeur, salut!

Etre présent

Hier, quand vous avez ouvert votre journal, vous l'avez vue tout de suite. Insolente, provocante, sur quatre colonnes, l'annonce du concurrent: «Raisin du pays, Fr. 1.90 les deux kilos.» Et vous êtes allé faire un petit tour du côté du concurrent. L'air détaché, histoire de voir. Les mêmes raisins, du même fournisseur, au même prix que chez vous. Il y avait foule et, parmi cette foule, vos bonnes clientes habituelles. Traîtresses!



Les bricoleurs

Dans l'espèce humaine, les bricoleurs occupent une place bien à part. Ce sont, en général, des pacifiques. Il y a le bricoleur de génie, patient et méticuleux, capable de vous mettre Paris en bouteille. L'amateur pur, celui qui démonte les réveille-matin et ne les remonte plus. L'improvisateur-fantaisiste, ce détaillant en voie de disparition qui, tel le Petit Larousse, sème sa publicité à tout vent. Un petit coup par-ci, un petit coup par-là. Un «papillon» dans les boîtes aux lettres, une «réclame» au cinéma du quartier. Le tout entrecoupé de profonds silences, suivi de

maigres résultats et couronné de grasses factures. L'intention était pourtant bonne... Pour qui dispose d'un budget suffisant, l'utilisation de plusieurs moyens de publicité peut s'avérer très profitable. A condition que ces moyens soient judicieusement coordonnés et répartis. Mais les petits budgets ont tout à gagner à se concentrer dans la presse. Avec de bonnes annonces offrant des avantages précis, réels. Pas forcément grandes, mais bien rédigées. Aisément reconnaissables et, surtout, régulières. La continuité est un gage certain du succès. Publicité, mais publicité jusqu'au bout. Jusque dans la vitrine du détaillant, à l'étalage, au comptoir. Et tout sera bien ainsi.

Elles ont lu le journal, lu les annonces de votre journal local. Comme toutes les femmes. Mais elles ne vous ont pas vu. Vous n'étiez pas présent. Ni hier, ni la semaine dernière. Vous ne leur avez rien offert. Oui, l'annonce dans le journal est efficace. D'autant plus efficace qu'elle y paraît régulièrement, à jour fixe. Economique, aussi. Votre journal local atteint votre clientèle et celle qui peut le devenir. Il ne sème pas vos deniers publicitaires à tout vent. Le consommateur veut être informé. Rappelez-vous à son bon souvenir.

Publicité collective de l'Union Romande de Journaux URJ et de l'Association d'Agences Suisses de Publicité AASP. Au terme de cette campagne, une brochure contenant les 12 annonces parues sera mise gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande. Comité d'action publicitaire URJ/AASP, case postale 8, St-François, 1000 Lausanne.



L'annonce,
reflet vivant du marché



Coup d'œil sur les sports

HOCKEY SUR GLACE

Nouvelle relance dans le championnat national

A Viège, samedi soir, l'équipe locale n'a pas laissé échapper l'occasion de se maintenir dans les premiers en battant, sans discussion, Davos qui semble traverser, depuis quelques semaines, un sérieux passage à vide.

La Ligue nationale B nous intéresse tout particulièrement cette année, du fait que tant en tête qu'en queue du classement nous rencontrons des équipes valaisannes.

Samedi à Sion, l'équipe locale a victorieusement défendu ses prétentions à occuper la seconde place du classement en battant un Lausanne Hockey Club qui espérait pourtant bien arracher la victoire.

Sierre pour sa part qui jouait à Thonon n'a pas fait de détail et a infligé une sévère défaite aux canoniers.

Martigny continue de peiner et à dû se contenter du match nul face à Moutier, alors que Villars-Champéry a battu Montana. Ce dernier club, condamné depuis longtemps à jouer le tour final de relégation consacre toute son attention à préparer ses joueurs en vue de ce tour.

Martigny - Moutier 2-2

(1-1 1-0 0-1)

Patinoire municipale de Martigny, glace bonne, temps froid, bise, 400 spectateurs environ. Arbitres: MM. Imboden, de Rarogne, et Cerini, de Bümpliz.

Moutier: Haenggi, Monnin, Bagnoud, Schacher, Cuenat, Beiser, Burkard, Ast, Clemencin, Stelin, Lardon, Schutz Willeumier, Rubin, Lanz, Daseda.

Martigny: Berthoud, Schuler, Grand B., Darioly, Pillet H., Nater, Pillet G., Imboden, Luy, Moulin, Grand, Pillet R., Pillet P.-A., Puipe, Piota.

Buts: 8e Imboden, 13'40" Bagnoud; 2e tiers: 8e Nater; 3e tiers: 18e Lardon.

UN NUL EQUITABLE!

La lueur d'espoir entrevue lors du match contre Thonon, ne s'est hélas pas confirmée samedi soir. Moutier, équipe modeste, correcte, mais terriblement agressive, a enfin largement mérité le partage des points, pourtant les locaux eurent à leur portée moult occasions pour améliorer la marque et de ce fait, faire sien l'enjeu, mais trois fois hélas, on ne marque, pire, on ne tire plus au but!

Nous disions que Moutier, sous la houlette de Chou-Chou Bagnoud, était une équipe terriblement agressive, pratiquant ma foi, un hockey acceptable, mais hélas pour eux, dans leur cage, il y a un gardien, tout au moins, au vu de la prestation de samedi soir, faible, disons même très faible, face à ce gardien, il fallait tirer dans toutes les positions, malheureusement on ne le fit pas, et de par ce fait, un point combien précieux s'en est allé. Au contraire, la modeste et sympathique équipe prévôtoise fit feu de quatre fers de toutes ses lignes, et heureusement pour les locaux, Berthoud veillait, avec son brio habituel, car sans cela!

Il est évident que, du Martigny du début de saison et l'actuel, il y a plusieurs lieues, une chose est certaine, c'est qu'il y a une baisse générale de forme, non physique, car l'équipe se bat sans relâche, mais une baisse de forme que nous qualifierons de confiance réciproque. Dans un désir de bien faire on manque des passes élémentaires. D'autre part, Gérard Pillet

ne tourne plus comme il n'y a pas si longtemps, on nous dit que ce brave garçon est actuellement très pris par des examens sérieux, et cela explique beaucoup de choses, cela est vraiment regrettable, car quand Gérard tourne, l'équipe tourne!

Jeudi prochain, 12 janvier, Martigny recevra sur sa patinoire le H.C. Lausanne, chose curieuse, si Martigny gagne régulièrement à Montchoisi, Lausanne, par contre perd rarement à Martigny. Lausanne est actuellement deuxième et pour son standing d'équipe de grande ville, vise, — surtout que dès la saison prochaine, elle pourra compter sur la ligne des Berra et Wirz — voir, disions-nous, à faire le tour de promotion, dès lors, elle viendra à Martigny pour venger d'abord l'échec du premier tour, et ensuite pour gagner à tout prix, car Sion se fait pressant! Joueurs du H.C. Martigny, vous avez la parole, luttiez encore et toujours avec calme, mais avec discernement et abnégation, et si malgré tout, la victoire ne vient pas, vous serez tout de même en paix avec vous même.

SKI

Excellent début de saison des suisses Fernande Bochatay, brillante, surclasse les Françaises

La saison internationale de ski vient de débuter, et, agréable surprise nos coureurs se distinguent déjà, ce qui laisse bien augurer pour la suite de la compétition.

Notre première grande joie nous provient d'Oberstaufen, où Fernande Bochatay s'est particulièrement bien distinguée.

La jeune skieuse valaisanne a pris une très belle seconde place dans le slalom spécial, devançant les Françaises Annie Famosse, Florence Staurer et autre Christine Béranger.

Dans le slalom géant, Fernande s'est classée troisième, derrière Nancy Green, la Canadienne qui avait déjà gagné le spécial, et Burgl Faerbingner, l'Allemande. Elle a laissé, là aussi, des Françaises comme Mariëlle Goitschel et Florence Steurer loin derrière elle.

Grâce à ces deux brillantes performances, la jeune skieuse des Marécottes a pris une très belle deuxième place au combiné.

Nous sommes heureux pour Fernande de ce beau succès et lui souhaitons très sincèrement quelle e'n obtienne d'autres.

A noter que nos autres représentants se sont également très bien comportés puisque nous trouvons Edith Hildebrand, Ruth Adolf et Madeleine Wuilloud dans les dix premières classées.

Madeleine Felli gagne aux Gets

La sympathique skieuse de Leysin, fiancée à Alby Pitteloud, a remporté le slalom géant et le combiné du Grand Prix des Gets (Haute-Savoie) épreuve FIS 1 B. Agnès Coquoz, de Champéry s'est également bien comportée à cette épreuve obtenant notamment la cinquième place au géant et la troisième place du combiné. Nos félicitations.

Il y a longtemps que nous n'avions vu nos représentantes obtenir de tels résultats.

Chez les messieurs nous avons également lieu d'être très satisfaits. A Morzine, dans le Grand Prix du même nom, nos coureurs qui avaient peiné dans le slalom se sont magnifiquement rachetés.

Peter Rohr a pris la première place, Beat von Allmen la troisième, Joos Minsch la quatrième, etc.

Dans le combiné dont le vainqueur est P. Stamos, France, notre représentant, Peter Rohr, occupe une très belle deuxième place.

Enfin, et ceci nous comble d'aise, car c'est une spécialité qui est loin d'être la nôtre, notre équipe nationale de relais formée de Konrad Hischer, Denis Mast et Joseph Haas a triomphé de tous ses adversaires et remporté l'épreuve de 3 x 10 km devant le Tchecoslovaquie, l'Allemagne de l'Ouest, la Bulgarie, l'Autriche, etc.

Konrad Hischer pour sa part a encore réussi l'exploit de terminer second de l'épreuve de 15 km, à moins de 5 secondes du Tchecoslovaque Stefl, vainqueur. Ces courses qui se sont disputées en Slovénie, voyaient au départ des représentants de 16 nations. Enfin, chez nous, se sont déroulées à Haute-Nendaz les traditionnelles courses de relais comptant pour le XXIV Championnat valaisan. Ces joutes, très bien organisées par nos amis de Nendaz à la tête desquels œuvre avec talent le major Fournier, ont vu les gardes-frontières du val Ferret emporter la victoire, alors même que jusqu'à ce jour c'était propriété réservée au ski club d'Obergoms. Il faut cependant relever qu'Obergoms était privé, dimanche, de la présence de son meilleur coureur, Konrad Hischer, parti en Tchecoslovaquie remporter les victoi-

res dont nous parlons plus haut.

Dans la catégorie juniors, c'est également le val Ferret qui se distingue alors que chez les invités se sont les douanes françaises de Grenoble qui ont remporté la victoire.

En ce début de saison du ski, nous avons vraiment de quoi être très satisfaits du comportement de nos skieurs.

Les championnats valaisans à Bluche

Pour la première fois de son existence, le SC les Barzettes de Bluche-Randogne aura l'insigne honneur d'organiser les championnats valaisans de ski. Ces courses se dérouleront les 20, 21 et 22 janvier prochains soit sur les pentes de la Piste Nationale, la piste des Violettes et la piste Bluche-Montana.

Afin de faire de cette manifestation une brillante réussite, tous les membres du club ont pris conscience de leurs responsabilités et c'est ainsi que l'on retrouvera un comité d'organisation bien décidé à faire quelque chose de parfait. Depuis de longs mois, l'on travaille ferme dans les villages de Bluche-Randogne et tout le monde espère en la chance et au beau temps. Mais si l'on connaît la volonté qui anime cette belle cohorte de sportifs, il est certain que ces championnats vont au-devant d'un succès mérité. Rien ne sera laissé au hasard et les dirigeants de l'AVCS qui ont aussi participé à l'élaboration du plan de travail se déclarent satisfaits des dispositions prises jusqu'ici.

Comme les années précédentes, c'est l'AVCS qui sélectionnera les participants à ces championnats et ceci au terme de plusieurs courses aux points qui se dérouleront ces prochaines semaines. Ce mode de faire est excellent et élimine ainsi toute une série de coureurs qui sont certes pleins de bonne volonté mais qui manquent par trop de technique.

FOOTBALL

SPORT-TOTO

La colonne exacte est la suivante:
2 1 x 1 2 1 1 x 2 x 1 x x

| | |
|----------------------------------|-------|
| Arsenal - Tottenham Hotspur | 0-2 |
| Leeds United - Burnley | 3-1 |
| Manchester City - Aston Villa | renv. |
| tiré au sort X | |
| Sheffield United - Fulham | 4-0 |
| West-Bromwich - Nottingham | 1-2 |
| Eintr. Francfort - Bayern Munich | 2-1 |
| Hanovre 96 - SV Hambourg | 1-0 |
| FC Nuremberg - VfB Stuttgart | 3-3 |
| Werder Brême - Eintr. Brunswick | 2-3 |
| Atalanta - Fiorentina | 0-0 |
| Lazio - Bologna | 2-1 |
| Milan - Torino | 1-1 |
| Napoli - Internazionale | 0-0 |

Une victoire qu'on attendait plus

Dimanche après midi, notre équipe nationale de football, en déplacement au Mexique, s'est magnifiquement rachetée de la défaite subie quelques jours plus tôt et a battu l'équipe mexicaine par 2 buts à 0. Cette victoire nous fait d'autant plus plaisir que nous ne l'attendions plus, d'une part en raison de l'altitude du pays, altitude qui gêne considérablement les athlètes habitués à donner leur maximum en plaine, et d'autre part à la suite de la maigre performance de jeudi.

Beattler, nouveau venu dans notre équipe nationale a été à la base du premier but suisse, en effectuant un très beau centre sur Hosp qui n'a pas raté cette occasion.

Un peu plus tard, ce même Beattler reprenait une passe de Kuenzli et marquait. Pour un début en équipe nationale, ce n'est pas mal du tout.

De belles fêtes

Certains acheteurs de billets de la Loterie romande ont pu passer de belles fêtes. En effet, on apprend que les gros lots de 150 000 francs du tirage du 17 décembre, à Saint-Aubin, est tombé moitié dans le Bas-Valais, moitié à Lausanne, dans une famille modeste qui n'a pas caché sa joie. Bravo et tant mieux pour ces veinards. Sans doute commenceront-ils la nouvelle année sous des auspices favorables.

Les autres lots se sont éparpillés, comme de coutume, sur l'ensemble de la Suisse romande, causant partout de très agréables surprises!

Cours des billets

| | | |
|----------------|-------|--------|
| Franc français | 86,- | 89,- |
| Mark allemand | 107,- | 109,50 |
| Lire italienne | 68,- | 70 ½ |
| Franc belge | 8,40 | 8,65 |
| Pesetas | 7,- | 7,35 |
| Dollar | 4,29 | 4,33 |
| Livre sterling | 11,95 | 12,15 |

Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.
Cours indicatifs communiqués par la

NOMINATIONS

La Société Fiduciaire Fidusa Société Anonyme, a procédé à des promotions à sa succursale de Sion, Monsieur François Dorsaz d'Edouard, à Fully, à titre de sous-directeur, Monsieur Simon Praz, à Sion, à titre de chef de bureau et Monsieur Ludwig Locher, licencié en droit, à Rarogne, à titre de fondé de pouvoir. Nous félicitons ces personnes pour leur nomination et leur avancement.

P 25131 S

Aller à ski,

un risque à prendre

Il y a quelques mois, le directeur d'un funiculaire déclara lors de la réunion d'une association que les prétentions que font valoir les skieurs victimes d'un accident n'étaient plus supportables. Il est totalement impossible de signaler les dangers d'une piste de telle façon que des accidents ne s'y produisent plus. On aborde là un problème au sujet duquel il existe de nombreux malentendus et qui a également occupé les tribunaux à maintes reprises.

Quiconque foule une piste de ski le fait en tout premier lieu à ses risques et périls car on ne peut pas toujours éviter, même en observant la plus grande prudence, les blessures par suite de chutes ou de collisions. C'est dans la nature des choses, et l'habitude des pistes de ski le sait parfaitement. Il s'accommode d'un certain danger, il prend son parti d'un certain risque; en termes juridiques: «il accepte le risque» ou «il agit à ses risques et périls». Cela ne signifie évidemment pas qu'un skieur puisse se comporter sur la piste comme bon lui semble. S'il ne s'adapte pas aux circonstances, il est fautif, partant, responsable du dommage qu'il a causé.

Un accident qui s'est produit il y a quelques années illustrera le problème soulevé: un skieur était en train d'en dépasser un autre. A cet instant précis, ce dernier fit un écart à droite, entre en collision avec le skieur qui allait plus vite que lui, et se blessa en tombant. Dans ce cas, le Tribunal cantonal de Nidwald infligea une amende à celui qui dépassait car «le skieur doit adapter sa vitesse et sa direction de telle sorte qu'il puisse à temps parer au risque d'une collision». Le tribunal n'avait pas à trancher la question du dommage qui en était résulté; mais il est hors de doute que le fautif avait à en répondre en raison de l'infraction commise à son obligation de faire preuve de prudence. Si celui qui répond du dommage n'a pas conclu d'assurance personnelle de la responsabilité civile, il devra réparer le dommage de ses propres deniers, ce qui exige parfois des sommes considérables.

Aussi bien le droit civil — obligation d'indemniser la personne blessée — que le droit pénal — la plupart du temps en raison de lésions corporelles causées par négligence — peut être appliquée lors de collisions sur une piste de ski de façon analogue à celles qui surviennent sur les routes. Cependant, où se trouve la limite entre la non-culpabilité et la responsabilité? C'est là une question qui sera tranchée dans chaque cas d'espèce sur la base de l'ensemble des circonstances. Si l'on estime qu'il s'agit d'un risque inhérent à la pratique du ski, la victime d'un accident aura alors à supporter elle-même le dommage subi. En revanche, si l'on peut reprocher à celui qui est entré en collision avec elle qu'un skieur convenable ne se comporte pas de façon aussi déraisonnable et sans égard pour les autres», le responsable du dommage ne pourra alors pas contester son obligation de le réparer, et devra d'ailleurs s'attendre à être condamné par le juge pénal.

C. P. S.

Abonnez-vous au Confédéré

DE LA BISE...

IL FILE

Le décor est merveilleux.
Sur le fond bleu intense du ciel, il file, le bel avion. Emportant avec lui les «grands» voyageurs.

Sur son tracé, une ligne blanche, bien droite, se dessine. L'avion disparaît, bientôt, d'elle aussi, il ne reste plus rien.

Seul demeure le bleu infini. Majestueuses, blanches, belles et étincelantes, les montagnes ont enchanté le regard.

Il file, le grand oiseau... Les vallées multiples défilent sous ses ailes. Parfois entr'ouvertes dans une déchirure de brume.

Il file, pressé, très pressé. En un éclair fulgurant, il traverse l'espace comme une lame d'acier.

Mais le spectacle grandiose offert à la vue des passagers y restera à jamais gravé!

Toujours à vendre petits

porcs

et moyens, chez: Paul Cretton, 1906 Charraz, Tél. (026) 5 36 87.

P 65022 S



L'annonce reflète vivant du marché

ECHOS DE FRANCE

(de notre correspondant particulier Hubert REVOL)

ECHOS D'UN CONGRÈS

Les hôteliers français sont mécontents. Vous répliquerez, sans doute que cela n'a rien de surprenant, car on trouverait difficilement en France une catégorie sociale qui soit satisfaite de son sort...

Les hôteliers, donc, se refusant à admettre que tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques, ont dressé un cahier de revendications qui a constitué l'essentiel de l'ordre du jour de leur dernière Assemblée Générale annuelle, qui s'est tenue il y a quelques semaines à Lourdes.

Au cours des séances, les hôteliers ont violemment attaqué l'Institut National de la Statistique (organisme d'Etat) et l'ont accusé de publier des statistiques erronées. En effet l'Institut en question a affirmé qu'en l'espace des cinq dernières années, les prix des chambres d'hôtels, en France, avaient augmenté de près de 40 pour 100.

M. Marcel Boursault (président de l'Hôtellerie), devait dire que cette affirmation était absolument fautive. Il a ajouté que depuis 1960, l'hôtellerie française restait celle d'Europe qui avait le moins augmenté ses tarifs.

Cette question de tarifs devait donner lieu à divers exposés. Une des revendications hôtelières concerne en effet la liberté des prix. Un orateur devait préciser à ce propos: «Que l'on nous accorde la liberté des prix, et nous garantissons que ce ne saurait être pour nous une source d'abus préjudiciables à la clientèle... Nous pourrions collaborer d'une manière plus étroite encore à la politique de l'étalement des vacances».

Un autre sujet se rapportait à la classification. «Le potentiel hôtelier français, a indiqué M. Boursault, compte actuellement 13.000 établissements de tourisme, avec 500.000 lits. Or, parallèlement il existe par le fait d'une série d'hôtels non homologués près d'un million de lits, dont le ministre du Tourisme ne veut pas entendre parler».

Ces hôtels non homologués sont appelés en terme administratif «hôtels préfecture»... Ce sont les hôtels meublés. N'étant pas reconnus par les Pouvoirs Publics, ils échappent aux avantages de la classification et sont tenus à l'écart des crédits réservés à la modernisation.

Le Gouvernement entendra-t-il les doléances des hôteliers?

LES SÉNATEURS EN COLÈRE

Alors que chaque semaine, il se trouve toujours un ministre pour venir - sur les écrans de télévision - donner l'assurance que l'économie française est de plus en plus prospère, un certain nombre de sénateurs se sont permis, tout récemment, de déclarer qu'ils n'étaient pas d'accord, et sont allés jusqu'à avancer des arguments contraires à ceux exprimés par les représentants du Pouvoir.

C'est M. Marcel Pellenc, impitoyable censeur de la politique officielle, qui s'est livré à la plus dure des critiques.

Selon le rapporteur de la commission des Finances, la reprise de l'expansion, sensible au début de 1966, s'est peu après tassée au point que la France vient de passer, sur ce plan, à l'avant-dernier rang de la communauté européenne.

Le chômage, d'après M. Pellenc, recommence à sévir, et si l'on ajoute aux quelques 40.000 «sans travail» secourus, la masse des demandeurs d'emplois non satisfaits - en particulier chez les jeunes - on aboutit à environ 250.000 personnes dont le pain quotidien n'est pas assuré...

«Nos entreprises - c'est toujours M. Pellenc qui parle - ne savent où trouver les capitaux dont elles auraient besoin pour renouveler un équipement qui s'use, ou qui ne correspond plus aux exigences de fabrication... et la masse de l'épargne disponible est présentement insuffisante pour répondre à tous les besoins...»

Mais le sénateur du Vaucluse ne s'est jamais contenté d'indiquer les déficiences; il a toujours proposé des remèdes. C'est pourquoi il a ajouté:

«Tant qu'on ne s'attaquera pas aux causes mêmes de cette situation, par un changement de politique qui réduise sensiblement les dépenses improductives de l'Etat, il est vain de croire que toutes les mesures plus ou moins rigoureuses que l'on pourra prendre soient autre chose que des palliatifs capables, sans doute, d'apporter des améliorations momentanées, mais incapables de faire reprendre à notre économie, un rythme de croissance régulier».

Dans sa conclusion, M. Pellenc ne s'est pas montré très optimiste:

«Nos industries, a-t-il dit, risqueront de se trouver à brève échéance surclassées par celles de nos partenaires étrangers, et notre économie, désormais sans protection douanière, sérieusement menacée...»

Or, à dix huit mois environ de l'ouverture en grand du Marché Commun, c'est là perspective assez peu rassurante pour les industriels.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 10 janvier

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 Le bonheur à domicile - 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 11 05 Chants de Brahms - 11 30 Accordéon - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Mardi les gars. 13 15 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque. 14 00 Miroir-flash. 14 05 Le monde chez vous - 14 30 Fantaisie sur ondes moyennes - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Bonjour les enfants. 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants - 19 35 Disc-O-Matic - 20 00 Magazine 67 - 20 20 Vlado Perlemuter. 20 30 Des Fleurs pour Algernon, de Daniel Keyes - 21 45 Intermède musical. 22 00 Entretien avec le ministre Henry Vallotton - 22 30 Informations - 22 35 Tribune internationale des journalistes. 23 00 Petite sérénade - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mercredi 11 janvier

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 A votre service. 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 11 05 Orchestre - 11 40 Musique légère - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde. 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi. 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants. 19 35 Voyage en cartes postales - 20 00 Magazine 67 - 20 20 Ce soir, nous écouterons - 20 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 La semaine littéraire. 23 00

Au pays du blues et du gospel - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Mardi

10 25 Grindelwald : Courses internationales de ski - 12 55 Ski : Slalom dames - 18 45 Bulletin de nouvelles. 18 50 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film : Cette Sacrée Famille - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Banco. 21 05 Film : Les Légions d'Ammak. 21 55 Cinéma-vif - 22 35 Téléjournal.

Mercredi

11 55 Grindelwald : Courses internationales de ski - 17 00 Rondin, Picotin... 17 15 Le cinq à six des jeunes - 18 15 L'école en s'amusant : Les volcans. 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Film : Cette Sacrée Famille - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Allo Police - 21 35 Rivalités d'hommes : Nagy-Khroutchev - 22 00 Téléforum - 22 30 Téléjournal.

Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Ce soir lundi - Séance de film «d'art et d'essai» : JULES CESAR, avec Marlon Brando. - Mardi 10 - Séance «Cinédoc» 1967 : LES CONTES D'HOFFMANN, en couleurs. - Dès mercredi 11 : LE CHANT DU MONDE, avec Charles Vanel, Hardy Kruger, Ginette Leclerc et Catherine Deneuve.

Cinéma CORSO - Martigny

Lundi 9 et mardi 10 - Au cœur de l'Orient, une suite d'aventures passionnantes : LES DIAMANTS DU MEKONG. - Dès mercredi 11 - Un film où le rire et l'action se donnent rendez-vous : NE NOUS FACHONS PAS, avec Lino Ventura, M. Darc et J. Lefèbre.

AUTOMOBILISTES !



Pour rouler sans souci je roule sur FORD aussi !

Nos occasions :



Livrées prêtes à l'expertise Rénovées et garanties

Crédit facile - Grand choix

| | |
|---------------------------|------|
| HILLMAN | 1963 |
| 17 M, 4 portes | 1965 |
| FIAT 1100, moteur neuf | 1961 |
| OLDSMOBILE | 1963 |
| AUSTIN 1100 | 1963 |
| OPEL Admiral, 17.500 km. | 1965 |
| 2 CV, expertisée | 1963 |
| 12 MTS | 1965 |
| 1 ANGLIA | 1963 |
| OPEL REKORD | 1963 |
| FIAT 1100, moteur neuf | 1961 |
| OPEL Record, 23.000 km. | 1966 |
| comme neuve | 1966 |
| CORTINA Lotus, 18.000 km. | 1966 |

Utilitaires :

| | |
|---------------------------|------|
| 17 M COMBI | 1961 |
| BUS VW, moteur neuf | 1963 |
| Pick-Up VW, double cabine | 1963 |
| COMBI ANGLIA | 1963 |

Vente exclusive :

Sion : R. Valmaggia, tél. 2 40 30 - J. L. Bonvin, tél. 8 11 42.

Martigny : A. Lovey, tél. (026) 2 31 47.

Garage Valaisan

Kaspar Frères

SION Tel. (027) 2 12 71 / 72 P 377 S

Bonnets russes

en fourrure véritable, tout doublés, chauds et inusables Fr. 22,- (indiquer tour de tête). Teinture des fourrures en brun ou noir, col ou renard Fr. 12,- à 15,- manteau Fr. 75,-. Réparations de manteau Fr. 60,- environ.
C. Puenzieux, Fourreur diplômé, Teinturerie spéciale pour fourrure, 1382 Ependes s/Yverdon. - Tél. (024) 3 64 16.

On demande à Saxon

terrain pour villa

Faire offres en indiquant situation, surface et prix, s/ch. PL 52.086 S à Publicitas, P 1673 L

50 DUVETS

neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds, Fr. 35,- pièce (port compris).
G. KURTH, 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19. P 1673 L



Martigny - Étoile

Ce soir lundi - (16 ans révolus). Film d'art et d'essai :

JULES CESAR

de J. L. Mankiewicz, avec Marlon Brando.
Mardi 10 - Cinédoc - (16 ans révolus) - L'opéra d'Offenbach à l'écran :

LES CONTES D'HOFFMANN

Martigny - Corso

Lundi 9 et mardi 10 - (18 a. révolus) - Des aventures captivantes :

LES DIAMANTS DU MEKONG

avec Brad Harris et Philippe Lemaire.

Lisez attentivement les annonces

Favorisez les commerçants

Lecteurs, attention !

„Le Confédéré“ n'est l'organe d'aucun groupement économique, d'aucune association privée.

Il est la propriété du PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN et défend les intérêts de la collectivité.

Soutenez-le !

Corbillards-

automobiles

Cercueils

Couronnes

Transports internationaux

Incinération

Pompes funèbres

MARC CHAPPOT - MARTIGNY

Téléphones (026) 2 24 13 et 2 26 86



Entreprise de Saxon cherche

UNE DACTYLO

pour travaux de correspondance et facturation à domicile, un jour par semaine à l'entreprise.

Faire offres écrites s/ch. PL 25.238 à Publicitas, 1951 SION.

Bureau d'Assurance à Martigny

cherche

une employée de bureau

- Date d'entrée à convenir.
- Semaine de 5 jours.

Faire offre par écrit à M. Raphael Leryen, Agent Général, Grand Verger 14, MARTIGNY. P 06.125.22 L

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Joseph GIOVANOLA

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et dons de messes, l'ont réconfortée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Janvier 1967.

OFA 06.397.02 L

Jean-S Macleod

Mon cœur est aux Highlands

Roman adapté de l'anglais par MIREILLE DEJEAN

Copyright Miralmonde

— Il abandonne bien facilement les choses les unes après les autres, déclara Morag d'une voix dure et nette. Je suppose qu'il est inutile de le prier de réfléchir ?

Ces paroles étonnèrent Fiona. Jenny recula comme si elle avait été frappée. Il s'écoula un temps de silence pénible avant que Morag ajoute :

— A-t-il autre chose en vue ?

— Non. (Jenny luttait contre les larmes.) Il n'a encore pensé à rien, il souhaite que je reste ici jusqu'à la naissance du bébé.

— Pour cela, il n'y a pas de doute, lança sa mère, je ne veux pas que tu ailles à Glasgow ou ailleurs, à la suite d'un mari sans profession.

C'étaient des propos amers, tout à fait hors du caractère de Morag qui trouvait rarement son prochain en faute, et Fiona s'aperçut avec une sensation de choc et de peine croissante qu'elle partageait l'opinion de sa mère. Dans cette circonstance, Colin faisait preuve de faiblesse et d'irréflexion ; pourtant, elle tenta encore de le défendre. Elle n'avait pas cessé de l'aimer, non, son amour durerait toujours.

— Si Colin n'a jamais désiré devenir médecin, il nous faut essayer de le comprendre. S'il continue ses études, obtient un diplôme, il exercera une profession pour laquelle il n'a aucun goût, et l'exercera mal. Il est donc préférable qu'il s'en rende compte aujourd'hui. A quoi bon per-

dre une année ? Pendant ce temps, il peut chercher une occupation qui lui convienne mieux.

— Il en avait une toute trouvée et il l'a laissée échapper en vendant le commerce de sa mère, remarqua sèchement Morag, mais n'en parlons plus.

Jenny leva vers Fiona des yeux empreints d'une sincère gratitude.

— Je sais que tu comprends, dit-elle, Colin cherche sa voie.

— J'en suis certaine, répondit la jeune fille avec lassitude.

C'était un soulagement de voir Jenny en bonne santé maintenant. Elle avait retrouvé sa foi en Colin, ne se posait plus de questions torturantes et se réjouissait de la future naissance de leur enfant qui les rapprocherait encore davantage. Les fiançailles de sa sœur avec Kildare avaient apporté à l'esprit tourmenté de Jenny une paix que rien d'autre n'aurait pu lui procurer. Elle écoutait avidement les détails des préparatifs de la noce, se promettant d'y participer autant qu'elle le pourrait.

— Notre mariage doit être une grande fête, nous ne pouvons le célébrer dans l'intimité et partir furtivement en voyage de noces. Toute la vallée doit se réjouir avec nous, et les gens se sentiraient frustrer si nous nous mariions à Londres ou ailleurs, déclara Torquil.

— Je ne voudrais pas me marier à Londres avoua franchement Fiona. Mère désire autant que vous que la cérémonie ait lieu ici.

— Et vous ? interrogea-t-il d'un ton sec, quel est votre avis, Fiona ?

Elle regarda à travers l'étroit loch l'église paroissiale de Kildare qui se nichait parmi les vieux arbres.

— Je serais heureuse de me marier dans notre église, murmura-t-elle.

— Alors, tout est arrangé ! affirma-t-il. J'ai projeté un voyage de nocés, six semaines environ de croisière le long des côtes

d'Europe. Nous commencerons par la Scandinavie et descendrons vers le Sud. Nous avons ainsi des chances d'avoir toujours le beau temps. Qu'en pensez-vous ?

Le cœur de Fiona se mit à battre avec agitation et elle tourna vers Torquil des yeux brillants.

— Vous songez à tout — à tout ce que je pourrais souhaiter. Ce sera merveilleux sur la « Luana ». Je n'ai encore jamais fait de croisière.

— La « Luana » ne vous décevra pas, affirma-t-il. On vient de lui donner une nouvelle couche de peinture et on a installé des stabilisateurs pour les gros temps.

— Des stabilisateurs ! s'exclama-t-elle, Torquil je n'ai jamais eu le mal de mer.

— Vous n'avez jamais été dans la mer du Nord sur un petit yacht, lui rappela-t-il.

Ils rirent, comme cela leur arrivait fréquemment à présent, et ils choisirent gaiement la seconde semaine d'août pour célébrer le mariage que toute la vallée attendait.

Les préparatifs furent activement menés, Fiona se rendit à Glasgow pour commander sa robe. Innes, qui devait être sa seule demoiselle d'honneur, l'accompagna. Torquil avait promis de rentrer avant le mariage de sa sœur et Fiona expérimenta un premier effroi en se rendant compte qu'à la noce d'Innes elle agirait en tant qu'épouse du laird et maîtresse de Glen Erig House.

Il le faudrait bien, et dans l'agitation provoquée par l'approche de sa propre noce, elle oublia ses craintes. Les Millar s'installèrent dans un bungalow construit pour eux à proximité du camp. Buffy et Janette porteraient la traîne de l'épouse. Buffy écarquillant des yeux ronds et très agités se rendit à Glasgow, où Janette séjournait depuis une semaine chez des parents pour qu'on lui confectionne une robe.

Ce devait être un mariage tout blanc. Du blanc pour les personnes du cortège aussi bien que pour la mariée, avec des couronnes de boutons de roses jaunes nouées autour de la taille. Fiona choisit une simple guirlande de fleurs d'oranger et de gardénias, et des gardénias entraient également dans la composition de son bouquet de mariée, tandis qu'Innes porterait des roses jaunes.

— Il ne manque plus que le ciel soit de la fête et qu'il fasse beau ! s'écria Jenny quand elles revinrent du dernier essayage. Il ne faut pas qu'il pleuve ! Ce serait une terrible malchance.

Si on avait pu le choisir, le matin du mariage n'aurait pu être plus beau. Pendant les premières heures, une légère écharpe de brouillard s'enroulait autour des collines, mais ce n'était qu'une brume matinale qu'à 10 heures le soleil dissipa.

Tout le monde se leva tôt, Morag s'agitait comme une poule, houspillait ses enfants et rappelait constamment l'heure à sa fille aînée.

— Tu es beaucoup trop calme et absorbée pour une mariée, lui dit Jenny. Tu ne penses pas à « Rankin » pourtant et à la pêche de demain ? Angus veillera sur tout pendant votre absence et je l'aiderai au bureau, inutile donc d'agiter des ailes effarouchées.

Fiona était fort loin d'être calme. Elle ne montrait pas facilement ses émotions, mais elles étaient aussi intenses que celles de Jenny. Son agitation intérieure atteignit un farouche crescendo au fur et à mesure de la fuite du temps et quand, enfin, elle eut revêtu sa robe de mariée elle eut l'impression que les battements de son cœur devaient être entendus de tous.

— Tu es splendide ! s'écria Jenny avec un petit tremblement dans la voix. Cela me fait regretter de n'avoir pas attendu pour porter une robe blanche.

(A suivre)

UN BATEAU SANS GOUVERNAIL

PROV. ORIENTAL :

Il n'y a pas d'homme sans chagrin; s'il y en a un, ce n'est pas un homme.

Cette image, M. Edouard Morand l'utilise dans son article de première page pour illustrer le danger qui menace une société au sein de laquelle règne l'anonymat et la décomposition des responsabilités. Certains experts en mieux-être ne se rendent pas compte qu'en faisant passer l'être humain de l'état actif à l'état passif, qu'en faisant de l'homme une sorte de machine téléguidée et super-conditionnée, c'est l'existence même de la société qui est menacée, tant il est vrai que celle-ci a, plus que jamais, besoin de responsables, d'initiateurs, de pionniers.

Egalement dans ce numéro :

- André Chedel : Idéologie japonaise.
- Le programme des routes nationales 1967.
- Nos enquêtes : Comment vont-ils s'en tirer ?

La vie internationale

Idéologie japonaise

Au lendemain de la défaite, le Japon vit le nombre des membres des partis politiques progressistes s'accroître considérablement. Certes, l'on savait l'extraordinaire faculté des Japonais à s'adapter aux nécessités du moment, mais ils se sont surpassés depuis 1945. Un esprit nouveau est né dans ce pays resté féodal jusqu'à notre époque. Ceux qui voyaient dans l'élimination de l'Empereur la première condition de ce changement s'en étonnent; mais quiconque a étudié de près la vie du Japon depuis la restauration du siècle dernier savait que cette restauration était déjà inspirée par un incontestable esprit de solidarité sociale. Lorsque le Meiji réalisa ses réformes, un esprit que l'on peut qualifier de démocratique le poussa. La démocratie était en somme l'idéal inconscient d'une jeunesse qui lançait de temps à autre dans le public des manifestes retentissants inspirés de Montesquieu et Rousseau que ces jeunes intellectuels lisaient dans des traductions japonaises.

Le Japonais professe deux religions : le shintoïsme et le bouddhisme. Le shintoïsme a des origines très anciennes dans lesquelles on reconnaît des croyances qui se retrouvent ailleurs,

dont le totémisme et l'animisme. Le shinto ou « voie des dieux » est une religion nationale qui considéra jusqu'à ces dernières années l'empereur comme une divinité. Le shintoïsme n'a pas le contenu spirituel du bouddhisme; il n'a ni dogme ni éthique. Sa « morale » est faite d'obéissance aux traditions nippones, un idéal du devoir qui remonte aux origines mêmes du Japon féodal. Il est vrai que depuis quelques décennies le shintoïsme s'est un peu modifié sous l'influence du christianisme.

Quant au bouddhisme, originaire de l'Inde et venu au Japon de Chine par l'intermédiaire de la Corée, c'est une philosophie ascétique qui évolua en Extrême-Orient, surtout au Japon, vers une mystique contemplative (Zen). Le Japonais pratique l'une et l'autre suivant les circonstances de la vie. Nous ne devons pas que le confucianisme, originaire de Chine, influença également le Japon, ainsi que le christianisme, qui, au XVI^e siècle, connut une grande extension — avant d'être interdit — puis qu'on dénombra quelque 300 000 chrétiens.

D'une manière générale, les Japonais considèrent la religion comme une règle de vie intérieure, comme un sentiment d'association de l'homme à l'Univers. Chez eux, une teinte d'agnosticisme. Depuis la défaite, on assiste à la fois à un détachement des croyances religieuses et à une recherche humaniste basée sur le renouvellement du shintoïsme et du bouddhisme; une tendance à la synthèse y est également décelable. D'où la floraison des mouvements universalistes au Japon.

Certains d'entre eux, en particulier le « Soka Gakkai », ont une tendance politique. Ce dernier mouvement possède une aile politique, le Komieto qui jouera certainement un rôle lors des élections législatives du 29 janvier dans le sens qu'il pourrait porter préjudice au gouvernement libéral-démocrate qui détient la majorité depuis 1945. Le mouvement « Soka Gakkai » est à la fois politique et philosophique; sur le plan politique il lutte pour un « gouvernement propre » et a une tendance vers l'extrême-droite; sur le plan politique il est universaliste et a l'ambition d'unifier toutes les cultures, toutes les idées et de promouvoir un humanisme basé sur un pacifisme absolu. Ce mouvement serait assez important puisqu'il grouperait quelque six millions de familles, soit un Japonais sur dix, sans compter une centaine de milliers de membres répandus dans le monde — y compris l'Europe — et constitués en « chapitres ».

Le Japon, par le truchement de ce parti, reprendra peut-être un rôle de premier plan en Asie par une modification de sa politique internationale.

André Chedel

Le programme de construction des routes nationales pour 1967

Dans sa séance du mardi 3 janvier, le Conseil fédéral a arrêté le programme de construction des routes nationales pour 1967. Il en ressort que jusqu'à la fin de l'été prochain, 35,9 km. de routes nationales de troisième classe pourront à nouveau être ouverts à la circulation. Il s'agit, pour la N 1, du raccordement Oensingen-Hunzenschwil, de 22,1 km (tous deux de 1^{re} classe), et, sur la N 2, du tronçon Hospice du St-Gothard - Motto Bartola, long de 8 km (3^e classe). Ainsi, l'autoroute Berne-Zürich sera ouverte à la circulation sur le parcours ininterrompu Berne-Hunzenschwil, c'est-à-dire sur quelque 80 km. Enfin, l'ouverture du tunnel du Bernardin est prévue pour la fin de l'année également.

Sur l'ensemble du réseau, la construction de la route nationale N 1 sera énergiquement poursuivie sur les sec-

tions Berne-Zürich et Winterthur - St-Gall. En ce qui concerne la route nationale N 2, Bâle-Chiasso, il y a lieu de mentionner le raccordement de cette artère à la ville de Bâle, le tunnel de Belchen et ses voies d'accès, le tronçon au nord de la ville de Lucerne, qui sera mis en chantier maintenant sur toute sa longueur; dans le canton de Nidwald et dans les cantons d'Uri et du Tessin enfin, les travaux commencés seront poursuivis. La situation est favorable également pour la route nationale N 3 - N 13, Zurich - Lac de Constance - Coire - Bernardin - Bellinzona, dont la construction doit être poursuivie énergiquement de bout en bout et où le tunnel du Bernardin doit être ouvert à la circulation vers la fin de 1967. Sur la route nationale N 9, il sera possible d'activer les travaux de la section Vevey-Montreux, ce qui

permettra d'améliorer les conditions de trafic particulièrement critiques dans cette région. Il en est de même pour l'évitement de Fribourg (N 12). Enfin, sur trois autres sections du réseau des routes nationales, dont la construction s'avère urgente du fait des conditions de trafic extrêmement précaires que présente le réseau existant, de nouveaux travaux seront entrepris. Il s'agit de l'évitement de Bellinzona pour la route du Gothard N 2, de la section St-Blaise - Le Landeron de la route nationale N 5, où l'important développement industriel de la région impose de toute urgence une liaison routière adaptée à un fort trafic, et l'évitement de Thoune de la route nationale N 6, qui doit permettre de dégager cette ville de l'énorme trafic de week-end en direction et en provenance des régions de vacances de l'Oberland bernois.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Il faut retrouver le sens de l'épargne

La situation privilégiée dont nous jouissons depuis la fin de la guerre, a donné naissance à un vocabulaire à la fois divers et compliqué, dont les économistes se gargarisent. « Conjoncture », « situation conjoncturelle », vont de pair avec « suroccupation » et « clause de productivité ». Nous n'en comprenons pas toujours l'exacte signification, mais nous savons que ces mots nouveaux sont autant d'instruments qu'utilisent les spécialistes pour mesurer notre santé économique.

Il est assez curieux, par ailleurs, de constater que cette santé inspire quelque inquiétude à ceux qui font métier de s'en préoccuper. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que nous jouissons de trop de bien-être et qu'un peu de privations nous ferait le plus grand bien. Pour surprenante qu'elle soit, cette opinion mérite un minimum d'attention. Une habitude prise devient rapidement un besoin. Or, nous prenons des habitudes dangereuses à tous les degrés de l'échelle sociale, et les autorités elle-mêmes agissent bien souvent comme si cette prospérité devait être durable, régulière et immuable. Rien ne compte plus pour l'individu que la nécessité de gagner assez pour jouir de l'immédiat. Les préoccupations d'aujourd'hui ont été rejetées comme des bagages inutiles et l'on en arrive — sans gêne et sans crupules — à ce paradoxe inquiétant qu'on dépense aujourd'hui souvent beaucoup plus qu'on ne gagne, — quelle que soit l'importance de ce gain. Vacances à l'étranger, auto, plaisirs nocturnes, radio et télévision sont devenus indispensables à la plupart des

gens de ce temps, et le tourbillon qui les emporte ne leur laisse ni le temps ni la faculté de penser que, demain pourrait ne pas ressembler à aujourd'hui.

Le rôle de Cassandre est un rôle ingrat. Et ceux qui s'y essaient passent volontiers pour des grincheux. Si le vieux proverbe affirmant « qu'il faut vivre avec son temps » est toujours vrai, il n'est pas mauvais cependant de se souvenir de ce qu'un autre proverbe nous apprend : « Prudence est mère de sûreté ». A-t-on jamais imaginé les conséquences que pourrait avoir une crise soudaine qui réduirait la durée du travail, diminuerait les salaires, et nous plongerait dans le désarroi le plus complet? Quel est le ménage horloger, par exemple, où le père, la mère et plusieurs enfants sont occupés en fabrique, qui s'est arrêté un seul instant à l'idée que cet état de choses pourrait

cesser brusquement? Quel est l'employé de commerce, à qui la prospérité a permis d'acquiescer un certain bien-être dont il a pris l'habitude, auquel il arrive de penser qu'il pourrait devoir y renoncer? Quel est le travailleur assez raisonnable pour destiner chaque mois une petite partie de son salaire à l'épargne? On ne prévoit rien parce qu'on croit tout prévisible et parce que la sécurité nous a rendus trop confiants.

Ceux qui lancent des cris d'alarme n'ont pas tort. L'industrie a constitué fort sagement des réserves de crise. Pourquoi, dès lors, les particuliers ne feraient-ils pas de même puisqu'ils sont tout aussi vulnérables. Il vaut mieux économiser quand on le peut qu'en être réduit aux moyens extrêmes, à l'heure des difficultés.

C'est ce que faisaient nos pères. Et ils n'avaient pas tort.

F. G.

La semaine en Suisse

Lundi 2 janvier

● SUISSE — L'Association des journalistes suisses procède à l'attribution de ses quatre distinctions annuelles pour mérites sportifs, soit trois médailles et un challenge par équipe. Lauréats: Meta Antenen, Grasshoppers (handball), le sculpteur Remo Rossi et le dirigeant Paul Vogt.

Mardi 3 janvier

● CONFEDERATION — Aucun changement n'intervient lors de la répartition des charges des conseillers fédéraux. Ainsi, M. Nello Celio succède à M. Chaudet à la tête du Département militaire.

● VALAIS — Enorme incendie dans une menuiserie-charpenterie d'Evolène. Les causes du sinistre qui s'évalue à 300 000 francs de dégâts ne sont pas connues.

● BERNE — Deux des trois jeunes gens qui avaient disparu de Bienne au mois d'octobre, sont retrouvés en France, où ils sont interceptés par des policiers lors de leur retour d'Espagne.

Mercredi 4 janvier

● CONFEDERATION — La répartition des départements fédéraux fait l'objet de vives critiques dans la presse allemande, qui annonce le dépôt d'une motion des indépendants, alors que les réactions sont contradictoires en Suisse romande.

● BALE — Rapt en ville de Bâle où, un ressortissant algérien de 32 ans enlève les deux enfants confiés à son ex-femme. Un mandat d'arrêt international est lancé contre lui.

Jeudi 5 janvier

● GENEVE — Un violent incendie se déclare au quartier des Eaux-Vives, dans un dépôt de papiers peints, causant pour un million de francs de dégâts. La cause du sinistre n'est pas déterminée.

Vendredi 6 janvier

● NEUCHÂTEL — Près de Saint-Blaise une voiture fribourgeoise dérape et emboutit un autre véhicule: deux morts et deux blessés.

● SUISSE — Devant 40 000 spectateurs, au stade de football de Mexico, la Suisse perd contre le Mexique par 3 à 0.

● VALAIS — En conduisant à l'hôpital un blessé qu'il venait de renverser à Vétroz, un automobiliste fauche un piéton à Sion le tuant sur le coup.

Samedi 7 janvier

● VAUD — Le grand chef d'orchestre allemand Karl Schuricht meurt à Corsier-sur-Vevey, à l'âge de 86 ans.

Dimanche 8 janvier

● SUISSE — La Suisse prend sa revanche à Guadalajara et bat le Mexique par 2 à 0, grâce à des buts de Hosp et Blaettler.

LES GRANDES ENQUÊTES

Comment vont-ils s'en tirer

Voilà plusieurs années que la Fédération romande des consommatrices se penche sur le prix de l'alimentation.

En 1961, elle estimait qu'avec 2 francs par jour et par personne on pouvait à la rigueur s'en tirer sans aucun extra:

LE MONDE DE LA HAUTE COUTURE EN DEUIL

Jacques Heim est mort

Le couturier Jacques Heim est mort, dimanche soir, dans son appartement de Neuilly, près de Paris, à l'âge de 67 ans.

« La vie d'un couturier est une torture magnifique et continuelle » se plaisait à répéter Jacques Heim, qui vient de mourir à 67 ans, après avoir présenté quelque 60 collections. Il travaillait 13 heures par jour et prenait deux semaines de vacances par an. Il avait écrit pour son plaisir un ouvrage intitulé: « Le traité des visages ».

Né à Paris dans un monde assoiffé d'art et d'évasion, Jacques Heim a vu pour la première fois la chance lui sourire en 1931, à l'occasion d'une exposition coloniale. Jacques Heim introduisit dans la haute couture un coton multicolore venu de Tahiti, lançant les modes de plages et créant de nouvelles habitudes.

Jacques Heim était trois fois grand-père.

sans boisson, sans beurre pour les parents, etc.

Nouveaux calculs en 1963 qui nous amènent à estimer que la dépense journalière par personne, était au plus juste, vu les augmentations de prix, de 3 francs. Depuis lors, trois années ont passé et les prix ont continué de monter. Si nous n'avons pas fait de calcul précis, nous pouvons affirmer cependant qu'il faut compter un minimum de 3,50 francs par personne et par jour pour pouvoir nourrir convenablement une famille, en apportant aux jeunes les protéines de la viande et des produits laitiers et les vitamines des fruits dont ils ont besoin.

Alors, faisons un petit calcul: une famille avec 3 enfants dépensera donc pour son alimentation quotidienne: 17,50 francs; en un mois: 525 francs.

Si l'on considère que l'alimentation occupe environ le 30% du budget, on arrive à un budget mensuel de 1750 francs, c'est-à-dire, 21 000 francs par an. 21 000 francs pour pouvoir élever convenablement une famille de 3 enfants.

COMBIEN DE FAMILLES OUVRIÈRES AVEC UN SEUL SALAIRE ATTEIGNENT-ELLES CE MONTANT ?

La réponse nous est donnée ci-dessous. Le mouvement populaire des familles a publié un tableau des revenus impossibles dans le canton de Fribourg.

Il y a dans ce canton 62 943 contribuables.

3579 d'entre eux ont un revenu imposable supérieur à 15 000 francs, tandis que 59 364 contribuables ont un revenu inférieur à 15 000 francs. Nous vous donnons le détail de ce dernier chiffre: 5473 contribuables ont un revenu de 10 000 francs à 15 000 francs; 23052 ont de 5 000 francs à 10 000 francs; 39 839 ont moins de 5 000 francs de revenu imposable.

Précisons de plus que les salariés sont tous imposés exactement sur ce qu'ils gagnent. S'il y a des erreurs dans ce tableau, c'est dans les hauts revenus que les familles fribourgeoises ont en moyenne 3,6 enfants contre 0,9, à Genève.

Comment les familles fribourgeoises peuvent-elles donc nourrir leurs enfants? La réponse est simple: elles ne leur donnent certainement pas la quantité de viande, de beurre et de fruits qui leur serait nécessaire.

Et nous ajouterons: les nouvelles augmentations du prix du pain et des produits laitiers frapperont d'abord ces familles-là.

Quant à la vague d'augmentation des loyers qui va déferler à partir de janvier 1967, elle va prendre l'allure d'une catastrophe pour les familles modestes, normales où le père travaille 45 heures par semaine, où la mère sait tenir son ménage et où la santé est dans l'ensemble satisfaisante.

Que dire des autres qui sont dans l'épreuve!

H. S. M.

Interventions radicales aux Chambres fédérales

Postulat Imboden, du 15 décembre 1966

En vue de mieux préparer les élections auxquelles l'Assemblée fédérale doit procéder dans les tribunaux fédéraux, il convient de créer une commission spéciale en complétant, à cet effet, la loi sur les rapports entre les conseils. La commission devrait être composée de membres des deux conseils; tous les

groupes devraient y être représentés. Les propositions concernant l'élection de nouveaux juges doivent être préparées par la commission ou faire l'objet d'un avis donné par la commission à l'Assemblée fédérale.

Interpellation Schmitt, du 12 décembre 1966

Après les récentes déclarations de M. le conseiller fédéral Spühler, quelle est la position du Conseil fédéral quant à une éventuelle adhésion de la Suisse aux Nations Unies?

Petite question Pidoux, du 13 déc. 1966

Les gardes-fortifications ne bénéficient pas des mêmes avantages vestimentaires que les fonctionnaires des douanes, les sous-officiers instructeurs ou les pilotes de l'escadre permanente. Ils doivent se contenter d'un drap militaire ordinaire.

Le Conseil fédéral estime-t-il que cette discrimination est justifiée?

Petite question Raisig, du 20 déc. 1966

Selon des informations publiées dans la presse, une organisation internationale disposant de capitaux abondants se serait installée à Zurich et aurait pour but d'entreprendre une vaste propagande contre la Rhodésie et, plus tard, contre l'Afrique du Sud.

Le Conseil fédéral est-il prêt à surveiller une telle activité manifestement contraire à la neutralité de notre pays et à l'interdire s'il en a les moyens légaux?

Petite question Germanier, du 20 déc. 1966

Par circulaire du 10 novembre 1966, le chef du Département des finances et des douanes a émis des ordres très stricts en ce qui concerne la représentation des minorités linguistiques au sein de l'administration fédérale.

Il ressort clairement que la présence des minorités n'est pas respectée dans les classes supérieures.

A la division automobile des PTT par exemple, un cas flagrant de la non-observance des directives données est à ma connaissance.

Le Conseil fédéral est-il disposé à faire contrôler sérieusement l'exécution des ordres donnés par la circulaire du 10 novembre 1966 signée du chef du département des finances et des douanes?